

Date de mise en ligne : 05/10/2022

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 30/09/2022

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18 (3 pouvoirs)

- **Délibération n° 2022/09-92 - Remplacement des portes des vestiaires de football- devis**
  - ⇒ Approbation du devis de la SARL Trihan Loïc au montant de 5 350 €HT pour la fourniture et pose de 8 portes dans les vestiaires de football, et celui de l'entreprise Landrieux Denis pour la peinture de celles-ci au montant de 976.85 € HT à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-93 - Rénovation des portes et fenêtres de l'église- devis**
  - ⇒ Approbation du devis de l'entreprise RIGOT pour des travaux de restauration des portes de l'église au montant de 3 420,00 € HT et de celui de l'entreprise Malle pour la peinture des portes, fenêtre, grilles métalliques des fenêtres et portail pour un montant de 5 692,90 € HT à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-94 - Travaux de rénovation intérieure de la mairie suite à un dégât des eaux**
  - ⇒ Approbation des devis suivants pour effectuer la rénovation de la partie sanitaire du RDC de la mairie et de la partie « cuisine » de l'étage du bâtiment aux montants HT ci-dessous, à l'unanimité, par 18 voix pour :

Travaux	Entreprises	Montant HT
Dépose et reprise cloisons RDC et étage	SARL Trihan	2 564,00 €
Plomberie	SARL DUPRE	2 746,98 €
Electricité	SARL DUPRE	2 192,03 €
Peinture	BJM	804,42 €
<b>TOTAL</b>		<b>8 307.43€</b>

- **2022/09-95 - Messageries électroniques - devis**
  - ⇒ Approbation du devis de Micro-C pour une évolution vers des messageries professionnelles pour le personnel communal pour un montant global de : 3745.70 € HT à l'unanimité, par 18 voix pour.
  
- **2022/09-96 - Création d'un cheminement piétonnier à la Hardouinais - Résiliation du marché avec la société Dauguet/ Tumoine pour faute et souscription d'un nouveau devis**
  - ⇒ Décision de résilier pour faute, le marché avec l'entreprise Dauguet/Tumoine à l'unanimité par 18 voix pour;
  - ⇒ Approbation du devis de l'entreprise Beaumont TP pour réaliser ces travaux au montant de 33 082.65 € HT à l'unanimité soit 18 voix pour ;

- **2022/09-97 - Devis – Travaux de réalisation d'un chemin piétonnier à la Monnerais**  
⇒ Approbation du devis de l'entreprise Beaumont TP au montant de 5 696,00 € HT pour créer un cheminement piétonnier sécurisé permettant aux habitants de la Monnerais de rejoindre l'arrêt de car du bourg de manière sécurisée, à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-98 - Délibération complémentaire relative à l'approbation de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Romagné**  
⇒ Approbation de la délibération à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-99 - Acquisition des parcelles C1951 et C1973 auprès d'Espacil Habitat**  
⇒ Refus du transfert de propriété à titre gratuit, des parcelles C1951 et C1973, proposé par Espacil Habitat, considérant que celui-ci ne représenterait qu'une perte de recettes pour la commune à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-100 - Cession amiable au Département d'Ille-et-Vilaine des parcelles YN 21, 79 et 81 dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique relative à la création d'une piste cyclable entre Saint Sauveur des Landes et Romagné- indemnité**  
⇒ Autorisation donnée à Mme le Maire de signer avec le Département d'Ille et Vilaine, une promesse unilatérale de cession amiable des parcelles concernées à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-101 - Mise à disposition provisoire de la salle des sports de Romagné au club de volley ball de St Germain en Coglès**  
⇒ Est favorable à la mise à disposition gratuite de la salle de sport de Romagné au club de volley ball de Saint Germain en Coglès durant la durée des travaux de la salle des sports de leur commune à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-102 - Autorisation de recruter par le biais du GUSO des intermittents du spectacle**  
⇒ Approbation de l'adhésion au GUSO et autorisation de Mme le Maire à effectuer les démarches à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-103 - Nomination d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours**  
⇒ Désignation de M.Jean-Claude Noël comme correspondant incendie et secours à l'unanimité, par 17 voix pour et une abstention.
  
- **2022/09-104 - Nomination d'un conseiller municipal référent « Randonnées »**  
⇒ Désignation de M.Pascal Mahé comme référent « randonnées » à l'unanimité, par 18 voix pour.
  
- **2022/09-105 - Fougères Agglomération - Convention de délégation de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines**  
⇒ Approbation de la convention de délégation de compétence gestion des eaux pluviales urbaines à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-106 - Coupure de l'éclairage public**  
⇒ Approbation de la décision que l'éclairage public soit interrompu la nuit de 22 heures à 6 heures du matin sur toute la commune de Romagné à l'unanimité, par 18 voix pour.

- **2022/09-107 - Décision modificative n°1**  
⇒ Approbation de la DM1 à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-108 - Coût de fonctionnement élèves 2022/2023**  
⇒ Approbation du coût de fonctionnement élèves 2022/2023 à l'unanimité par 18 voix pour.
  - 1287.37€ pour un élève en maternelle
  - 408.23 € pour un élève en élémentaire
  
- **2022/09-109 - Suppression d'une régie d'avance dans le cadre du dispositif « argent de poche »**  
⇒ Approbation de la suppression de la régie argent de poche à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-110 - Protocole transactionnel avec l'école Sainte Anne**  
⇒ Approbation du protocole transactionnel avec l'école Sainte Anne à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-111 - ESCALE – Convention de partenariat avec la société « Osez les langues »**  
⇒ Approbation de la convention de partenariat avec la Société « Osez les Langues » à l'unanimité par 18 voix pour.
  
- **2022/09-112 - Demande de la société ROMI Bretagne SAS – Convention de rejet des eaux pluviales**  
⇒ Approbation de la convention de rejet des eaux pluviales entre la société Romi Bretagne SAS et la commune à l'unanimité, par 18 voix pour.

Fait à Romagné le 04/10/2022, le Maire, Cécile PARLOT



The image shows the official seal of the Mairie de Romagné, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE ROMAGNE' and 'VILLE ET VILLAGES'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'C. Parlot'.